



Manifestations sportives

Demande d'autorisation pour l'organisation de manifestation sur les équipements sportifs de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Formulaire à remplir et à retourner au moins 2 mois avant la date de la manifestation accompagné des pièces demandées à :

Hôtel de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Service des Sports
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

Équipement concerné _____

Nom de l'association / Structure _____

Adresse / Téléphone / Mail _____

Qualité des organisateurs _____

Nature de la manifestation (compétition avec classement ou non) _____

Date(s) et heure(s) prévues _____

Nature des activités _____

Nombre de personnes concourant à l'organisation de la manifestation _____

Effectif du public attendu _____

Matériel nécessaire et quantité _____

Moyens de secours prévus (croix rouge, pompiers, protection civile,...) _____



Base Nature et Sports du Vallon du Soleil - La Crau



Complexe sportif Léo Lagrange - Toulon



Complexe sportif de l'Estagnol - La Crau



Vélodrome Toulon Provence Méditerranée - Hyères

Pièces à fournir

Selon le type de manifestation

- Attestation d'assurance couvrant la manifestation et ses participants.
- Autorisation dérogatoire d'un débit de boissons temporaire (en mairie).
- Attestation de présence de moyens de secours.
- Attestation de déclaration à la SACEM si diffusions musicales.
- Attestation de présence du prestataire sécurité.

Le _____

Signature et cachet du demandeur

Étape 1

2 mois minimum
avant la manifestation

Contactez par mail l'équipement concerné afin d'en connaître les disponibilités :
vallondusoleil@metropoletpm.fr
velodrome@metropoletpm.fr
estagnol@metropoletpm.fr
leolagrange@metropoletpm.fr

Étape 2

2 mois minimum
avant la manifestation

Télécharger et imprimer le formulaire
Manifestations sportives disponible sur le site
www.metropoleTPM.fr
Onglet tendance sport

Étape 3

2 mois minimum
avant la manifestation

Renvoyer le formulaire **Manifestations sportives** complété et accompagné des pièces demandées et du courrier de demande de mise à disposition à adresser à l'attention de :
M. Hubert Falco
Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
107 boulevard Henri Fabre
CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

Étape 4

1 mois et demi
avant la manifestation

Analyse de la demande et réponse par mail et courrier du service des sports. Si réponse positive et en fonction du type de manifestation : convocation sur site pour la réunion sécurité préalable

Étape 5

1 mois
avant la manifestation

Réunion « sécurité » organisée sur site